

5.1.19. SPHERE, COUSSIN DE SUSPENSION

SPHÈRE : Accumulateur d'énergie faisant fonction d'amortisseur sur les suspensions hydropneumatiques de type « Citroën » □.



COUSSIN DE SUSPENSION : Accumulateur d'énergie pneumatique jouant le rôle de suspension ainsi que de correcteur d'assiette (autres noms : coussin pneumatique, aériforme).



5.1.19.1. ETAT

5.1.19.1.1. Détérioration notable | S |

Corrosion perforante du support

5.1.19.1.2. Détérioration | O |

Observation à mentionner en cas de détérioration mineur d'un coussin ou d'une sphère de suspension ne rentrant pas dans le cadre du point 5.1.19.1.1.

5.1.19.1.3. Défaut notable d'étanchéité | S |

Fuite de liquide hydraulique.

Fuite d'air non compensée par le débit du compresseur, moteur du véhicule au ralenti

5.1.19.1.4. Défaut d'étanchéité | O |

Observation à mentionner en cas de léger fuite d'air sur un coussin de suspension.

5.1.19.2. FONCTIONNEMENT

5.1.19.2.1. Non fonctionnement | R |

Coussin éclaté ou non alimenté.

5.1.19.2.2. Mauvais fonctionnement | S |

Coussin mal positionné entraînant un fonctionnement incorrect.

5.1.19.2.3. Fonctionnement anormal I O I

Observation à mentionner en cas de fonctionnement anormal d'un coussin de suspension ne rentrant pas dans le cadre des points 5.1.19.2.1. et 5.1.19.2.2.

5.1.19.3. FIXATION

5.1.19.3.1. Défaut notable de fixation I S I

Absence ou desserrage de tous les éléments de fixation.

5.1.19.3.2. Défaut de fixation I O I

Observation à mentionner en cas de desserrage ou d'absence d'un ou plusieurs éléments de fixation d'une sphère ou d'un coussin de suspension.

LA SUSPENSION PNEUMATIQUE

• PRESENTATION

